

# LE P'TIT MONTREUILLAIS

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Une nouvelle conseillère  
p 2

**TELETHON 2022**  
Vers un nouveau record  
p 3

**ASSOS**  
De nombreuses activités  
p 13-16

## Retour sur la fête de la Rosière

p 6, 7, 8 et 18

**BONNE ANNEE 2023**  
*Bloavezh Mat ! Bone Aneù !*

## Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie  
02 99 66 90 39  
mairie@montreuil-le-gast.bzh

Permanences du maire  
Vous pouvez prendre rendez-vous avec  
M. Henry les lundis et vendredis après-midi

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les  
adjoints le samedi matin, 10h30 - 12h :

- 29 octobre\* : Jean-Yves Clolus
  - 5 novembre\* : Anita Oblin
  - 12 novembre\* : Jean-Luc Dugué
  - 19 novembre : Jean-Yves Clolus
  - 26 novembre : Carole Piguel
  - 3 décembre : Anita Oblin
  - 10 décembre : Jean-Luc Dugué
  - 17 décembre : Jean-Yves Clolus
  - 24 décembre\* : Anita Oblin
  - 31 décembre\* : Jean-Luc Dugué
  - 7 janvier 2023 : Carole Piguel
  - 14 janvier 2023 : Jean-Yves Clolus
- \*astreinte uniquement / mairie fermée au public

Téléphone d'astreinte soir / week-end

**06 31 08 29 62**

Pour réelle situation d'urgence ;  
**toute sollicitation abusive fera l'objet d'un  
signalement en gendarmerie**

## » DATE DE CLOTURE DU PROCHAIN P'TIT MONTREUILLAIS :

Envoyez vos articles **avant le**  
**VENDREDI 16 DECEMBRE**  
à [ptit.montreullais@montreuil-le-gast.bzh](mailto:ptit.montreullais@montreuil-le-gast.bzh) ; la  
publication n'est pas assurée **après cette date !**  
**(texte dans e-mail sans doc word / open,**  
**photos jpg en pj)**

Prochaine parution : lundi 2 janvier 2023

Bulletin municipal de Montreuil-le-Gast  
Responsable de la publication : Lionel Henry, maire ;  
rédaction, mise en page : municipalité ;  
Dépôt légal : décembre 2022 ; tirage : 880 exemplaires ;  
imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Atimco,  
Combourg



## Valérie Jousseume, nouvelle conseillère municipale

*Suite à la démission, pour raisons personnelles, en septembre dernier de Madame Laëtitia Tabart, le Conseil municipal a installé Mme Valérie Jousseume comme conseillère municipale lors du conseil du 20 octobre.*

*Avec l'arrivée de Valérie Jousseume, le conseil municipal se trouve à nouveau au complet avec 19 membres. La "nouvelle" élue est un visage bien connu des Montreuillais : cette professeure des écoles habite la commune depuis un bon quart de siècle et s'est largement investie dans les associations montreuillaises ou encore la bibliothèque. Surtout, la municipalité pourra s'appuyer sur sa riche expérience d'élue locale. En effet, Valérie a siégé au conseil entre 2001 et 2020. Conseillère sous le 2e mandat d'Alain Marsac, elle a ensuite été adjointe de Jean-Yves Billon en charge de la communication et des affaires sociales. Reconnue pour son esprit constructif et sa franchise, elle avait accepté de repartir lors des élections de 2020, mais comme simple suppléante afin de souffler un peu. Plus de 2 ans après, nous la retrouvons avec bonheur au sein du conseil. Motivée, Valérie a rejoint de nombreuses commissions municipales où son avis aiguisé sera toujours apprécié.*

## Téléthon 2022 à Montreuil : encore plus fort !!! Ensemble, on ne lâche rien ! Le Téléthon peut tout changer

Après une collecte record en 2021 (7 524 €), les bénévoles du Téléthon sont plus motivés que jamais afin de battre une nouvelle fois le record montreuillais !

*"Au départ, une volonté farouche : guérir nos enfants, nos proches atteints de maladies génétiques rares, inconnues et incurables, frappant des familles de génération en génération (...) Nous avons relevé des défis sans précédent. (...) Aujourd'hui, de maladies méconnues, nous sommes passé à des premières maladies vaincues. Nous y avons cru, et les premières victoires sont là.*

*Mais parce que 95% des maladies rares restent encore sans traitement, parce que de plus en plus de candidats-médicaments sont aux portes de l'essai, plus que jamais il nous faut continuer à innover pour multiplier les victoires. Ensemble nous ne lâcherons rien !"*

Laurence Thiennot-Herment, Présidente de l'AFM Téléthon.

### ● Vente de pommes de terres, huîtres et bouteilles de vins

En partenariat avec la Ferme Pradenn de Melesse, les bénévoles ont cultivé plusieurs centaines de kilos de pommes de terre à chair ferme. Cette récolte est proposée à la vente à 2,50€ le kilo (5kg minimum) et à 45€ le sac de 25kg (soit 1,80€/kg). Les commandes seront à récupérer à la date et lieu précisés dans le mail de confirmation de commande.

Il sera également possible de commander des bourriches d'huîtres (avec les Huîtres Prod'hommes de Cancale) et des bouteilles de vin (avec le Chai Saint Vincent) pour le 3 décembre (à commander avant le 26/11 à récupérer à la salle polyvalente) et le 23 décembre (à commander avant le 16/12 et à récupérer sur le parking de la mairie). Commandes en ligne ou par téléphone.

### ● Une tombola pour gagner une voiture de collection

Depuis plusieurs années, à Etreilles, un groupe de bénévoles consacre ses week-ends à la restauration d'une Simca Ariane 4 de 1961. Pour tenter de gagner cette voiture d'une valeur de 25 000€, vous pouvez participer à une tombola organisée au niveau du département et dont l'ensemble des recettes sera reversé à l'AFM-Téléthon. Le billet est à seulement 10€. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 2 décembre.

Alors tentez votre chance ! Il y a 40 billets disponibles à Montreuil-le-Gast et il n'y aura pas pour tout le monde... Pour participer, contactez-nous par mail ou par téléphone. Attention date limite de participation : mercredi 16 novembre.

### ● 2 défis de 24H le vendredi 2 décembre

Les animations 2022 débuteront le vendredi 2 décembre avec la Course du Muscle des écoles, suivie par le ciné enfants à 16h30 dans la salle polyvalente : "Encanto : la fantastique famille Madrigal", 1€ mini/enfant, goûter offert. Un pédibus, sur autorisation parentale, sera mis en place au départ des écoles.

A 17h, le départ du premier défi sera donné à la salle polyvalente : une course à pied de 24h. Cette course d'une quinzaine de kilomètres est ouverte à tous (avec certificat médical) et peut se faire sous la forme d'un relais, en marchant ou encore à vélo. Le parcours passera par les communes de St-Médard-sur-Ille, Guipel et Montreuil-le-Gast. Plus d'informations sur les réseaux sociaux du Téléthon Montreuillais et inscriptions sur place ou sur klikego (règlement de 10 €).

Juste après le ciné enfants, vers 19h, lancement du deuxième défi : 24h de karaoké. Entrée 5€ + 1 boisson offerte. Venez chanter pour la bonne cause et relevons tous ensemble ce défi !

Buvette et restauration sur place : planches charcuteries fromages le vendredi soir, soupe à l'oignon dans la nuit, café / thé et viennoiseries le samedi matin, gratin de pommes de terres et lardons le samedi midi. Il est fortement conseillé de réserver ses repas.

### ● Samedi 3 décembre

A partir de 9h, venez découvrir le Yoga dans la salle Nominoë. Plusieurs séances dans la journée, limitées à une quinzaine de personnes, Inscriptions conseillées. 5€ minimum

A 14h : tournoi de belote et tarot dans l'ancien dojo, 5€ minimum/joueur. Coffret de vins offert aux gagnants.

De 14h30 à 16h30 : Zumba party animée par Elodie dans la salle de sport, 5€ minimum

A 19h : Repas Show ! Venez déguster en famille ou entre amis le traditionnel parmentier de canard et la pomme au four caramélisée du Téléthon entièrement préparés par des bénévoles et avec des produits locaux. Repas sur place ou à emporter. Exclusivement sur réservation avant le 20 novembre. Vers 21h, place au Show avec de jeunes humoristes locaux ! Entrée sans repas : 5€

Commande et paiement par CB possible en ligne : [www.croqlazic.com/telethon2022](http://www.croqlazic.com/telethon2022)

### Contact :

Pierre Oblin, président de Croq' la Zic ; [croq.lazic@gmail.com](mailto:croq.lazic@gmail.com) ; 07 68 78 88 23 ; [www.croqlazic.com](http://www.croqlazic.com)

### Une naissance / un arbre

Comme tous les ans, le CCAS participe à l'embellissement de la commune par la plantation d'un arbre symbolisant la naissance des enfants nés entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022.

Les familles conviées sont invitées à la plantation de cet arbre le samedi 26 novembre à 10h30 (rdv parking salle polyvalente).

### Repas du CCAS

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 27 novembre à 12 heures à la salle polyvalente. Une invitation est remise aux personnes de 70 ans et plus. En cas d'oubli, nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie au 02 99 66 90 39

### Horaires de la ligne 11 pour la rentrée de septembre

Attention, la ligne 11 est en PTA (Plan de Transport Adapté) à cause de la pénurie de conducteurs. Cela inclut la suspension de certains services déjà identifiés qui ne figurent donc pas sur les fiches-horaires PDF.

Nous vous invitons à vous inscrire aux alertes sms/mail afin d'avoir toutes les informations :

<https://www.breizhgo.bzh/alertes/interdepartementale?page=1>

### Eclairage public : Nouveaux horaires

Dans un souci d'économie d'énergie, l'éclairage du centre bourg est modifié : éclairage du matin, de 6h à 8h (à défaut de détecteur lumineux) avec une fin d'éclairage à 22h tous les jours (week-end compris).

### RDV avec MBA, la Mutuelle communale

En partenariat avec la commune, MBA Mutuelle propose des garanties avantageuses pour tous les âges en matière de complémentaire santé, prévoyance et assurance obligatoire.

A compter du 1er novembre, MBA reçoit uniquement sur RDV. Il est demandé aux Montreuillais de contacter l'agence en amont.  
Contact : Anne-Marie Chevrier, Conseillère des Particuliers  
62, bd Jean Mermoz,  
35207 Rennes Cedex 2  
Tel : 02 99 29 66 00

### Concession perpétuelle en état d'abandon

Il va être mis en place une procédure de reprise d'une concession perpétuelle en état d'abandon. Cette concession est située dans le carré sud-ouest, n° plan 40. Il sera procédé sur place à la constatation de l'état visuel dans lequel elle se trouve le vendredi 28 novembre à 14h30.

L'avis complet est affiché sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

### Balayage de la commune

La balayeuse passera dans le centre-bourg le 24 novembre. Afin de permettre le meilleur nettoyage de voirie possible, il est demandé de ne pas stationner dans les rues du centre, notamment la rue des Lilas, côté médiathèque.

### Réouverture de l'étang : rendez-vous à la mi-novembre

**Après 18 mois de travaux, notre étang communal va pouvoir réouvrir au public et vous allez pouvoir retrouver ce lieu de promenade incontournable de la commune.**

Pour mémoire, les travaux de l'étang ont été rendus nécessaires pour différentes raisons :

- Une menace inquiétante des arbres de la digue qui risquaient de tomber ou qui fragilisaient les berges de l'étang.
- Un soubassement de la petite île devenu très fragile car truffé de trous réalisés par les ragondins.
- Une accumulation des feuilles des arbres de la peupleraie dans l'eau de l'étang qui modifiaient la composition chimique de l'eau et libéraient des substances toxiques pour les poissons et les éco-systèmes.
- Une présence élevée de vase au fond de l'étang et sur les bords de l'étang. Cette vase chargée de méthane était néfaste pour les poissons et les éco-systèmes présents dans l'eau.
- Une présence de mériophylle, une plante aquatique très invasive et consommatrice d'oxygène au détriment des poissons et de la biodiversité.

Pour rappel, les travaux se sont déroulés en 4 phases :

**- Phase 1 (juillet 2021- août 2021) :** Vidange de l'étang

Cette période a été suivie de 7 mois d'assec afin de permettre l'élimination des espèces invasives et animales

**- Phase 2 (mars 2022) :** Travaux d'abattage de tous les arbres de la peupleraie et des arbres dangereux bordant la digue ou fragilisant les berges (saules, peupliers, trembles, aulnes et chênes) afin de préserver les berges de l'invasion de racines et d'éviter le risque de déchaussement ou de dégradation. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Ouest Elagage. Le coût des travaux auquel est rajouté le rachat du bois abattu a rapporté 350 € à la commune, le bois étant revendu par le prestataire à une entreprise qui réalise des plaquettes de bois.



**- Phase 3 (juin 2022) :** Lancement d'une consultation de travaux

- Lot 1 : Fourniture et pose d'un ouvrage de régulation hydraulique (moine)

- Lot 2 : Curage et terrassement de l'étang et consolidation des berges

- Lot 3 : Menuiseries

Les offres de l'entreprise Lesné Entretien et Nature de Langouët ont été retenues pour les lots 1 et 2 et les travaux ont débuté fin août 2022

Le lot 3 a été déclaré infructueux, faute de remise d'offres.

**- Phase 4 (octobre 2022) :** Engazonnement de la presqu'île et des bords du cheminement tout autour de l'étang

En résumé :

- Durée des travaux : 18 mois

- Coût des travaux : 70.000 €

Afin de permettre à la pelouse semée d'atteindre une certaine croissance, le site de l'étang est encore fermé au public pendant toute la période de pousse qui doit durer 3 semaines.

L'étang sera donc rouvert au public mi-novembre prochain pour le plus grand bonheur des Montreuillais. Nous sommes conscients que vous êtes impatients de pouvoir retrouver ce lieu de promenade privilégié et très prisé de tous, grands et petits, et espérons que vous apprécierez les nouveaux aménagements qui ont été réalisés.

● Carole Piguel, adjointe en charge de l'urbanisme

### Cécilia Frixon, nouvelle responsable du Pôle Enfance-Jeunesse-Restaurant-Médiathèque

C'était une recommandation de l'audit du Centre de gestion du département en ce début d'année : la création d'un poste de coordinateur au sein du Pôle enfance jeunesse Restauration Médiathèque. Afin de gérer le portail familles, d'être au plus près des agents sur le site de l'école et de gérer les plannings des agents sur ce qui constitue le plus gros secteur d'emploi de la collectivité.



#### D'où venez-vous ?

Originaire des Côtes d'Armor, j'habite à Feins. J'ai travaillé dans le privé avant d'intégrer le service public en 2004. J'ai exercé durant 16 ans à la ville de St-Jacques de la-Lande en tant que responsable administrative et financière du pôle éducation, avant de rejoindre Liffré Cormier Communauté sur un poste de chargée de mission administrative.

#### Pourquoi avez-vous rejoint les effectifs de Montreuil-le-Gast ?

J'ai souhaité retrouver mon domaine de prédilection, à savoir, le scolaire et le terrain au contact des agents. Par ailleurs, ce nouveau poste me rapproche de mon domicile. Les missions proposées sur la fiche de poste m'intéressaient beaucoup avec une mixité des tâches et des interlocuteurs qui rend les journées variées et dynamiques.

#### Quel est votre poste ?

Je suis responsable enfance-jeunesse-restaurant-médiathèque. Je m'occupe de la coordination des agents des temps périscolaires, extrascolaires ; j'ai en charge la gestion administrative et financière du portail familles. Je suis donc la principale interlocutrice des parents sur ce sujet.

#### Quelles sont vos impressions après bientôt deux mois d'activité ?

Le travail ne manque pas. L'équipe est dynamique, les choses fonctionnent plutôt bien malgré parfois des difficultés de recrutement d'animateurs sur les temps extrascolaires. Je suis néanmoins ravie d'avoir rejoint une collectivité qui a beaucoup de projets et qui se donne les moyens de les réaliser.

#### Contact :

Cécilia Frixon, responsable Pôle Enfance Jeunesse Restauration Médiathèque : 06 40 44 17 13

### Vers la fin des travaux Rue du Rocher !

**Les travaux de la rue du Rocher sont réalisés avec des conditions météorologiques idéales. Le cabinet d'études 2LM, l'entreprise de TP Barthelemy et les services municipaux contribuent à une coordination des entreprises.**

A ce jour, le réseau d'eau pluviale est posé ainsi que l'assainissement. Les travaux de raccordements incombant aux usagers ont finalement été réalisés par l'entreprise.

Le réseau d'eau pluviale de la rue du Rocher regroupe les eaux du Pommier, de la rue de la Barbaïs, de l'allée Georges Brassens, de la rue des Marronniers, du lotissement du rocher. La taille des canalisations est dimensionnée en conséquence.

Le réseau d'eau pluviale sera étendu rue de la Mézière afin d'avoir une évacuation en adéquation avec ce nouveau débit.

Les travaux se poursuivent cette semaine avec la pose de la nouvelle alimentation d'eau potable (photos du 11 octobre). La mise en service se fera après les tests de pression et de potabilité.

Les travaux avancent bien sans mauvaise surprise, ils devraient être terminés pour la fin de l'année.

● Jean-Yves Clolus, adjoint en charge des travaux



# Fête de la Rosière 2022

## A NOTER

### La mairie recrute

La mairie de Montreuil-le-Gast recrute des animateurs/trices en CDD pour l'Accueil de loisirs afin de mettre en place des projets d'animation auprès des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Date de contrat : à partir de maintenant jusqu'au 5 juillet 2023

Diplômes : Bafa complet ou équivalent, CAP Petite enfance, sans qualification mais avec expérience souhaitée

Type de contrat : CDD 9,5h par jour le mercredi et vacances scolaires + 1h de préparation.

Rémunération : smic horaire + régime indemnitaire

### Ouverture Accueil de Loisirs fin décembre

L'ALSH Arc-en-ciel sera ouvert uniquement la 1ère semaine des vacances, du 19 au 23 décembre inclus.

### Collecte des ordures ménagères

Il nous est régulièrement signalé l'état insalubre de certains points de collecte.

Rappelons que les bacs individuels ne doivent être présentés que la veille au soir de la collecte.

Rappelons que sur les points d'accueils collectifs, il n'est autorisé, au dépôt, que les ordures ménagères (bacs gris/bleus) et que les emballages "légers" (emballages alimentaires et ménagers). En aucun cas, les cartons bruns ne doivent être mis dans les bacs jaunes. Ils sont à déposer, au même titre que les encombrants, à la déchetterie de Melesse (horaires en dernière page).

## Fête de la Rosière 2022 : une édition exceptionnelle

**C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu assister à la 92ème Fête de la Rosière dans son déroulement normal sous un beau soleil tout le week-end, sans passe sanitaire, ni toutes ces contraintes qui en découlent**

Cléa Hautbois avait été désignée par les associations montreuillaises fin janvier et elle avait accepté avec enthousiasme d'être la Rosière 2022. Ce choix avait ensuite été validé par le conseil municipal du 24 février. Elle a choisi, pour l'accompagner, dans cette belle aventure Marion Geffrault et Alys Blanc comme grandes demoiselles d'honneur, Maxine Isidor et Victoire Simon comme petites demoiselles d'honneur.

Cette fête de la Rosière a commencé le samedi après-midi par le traditionnel forum des associations dans la salle polyvalente. Ce rendez-vous n'a pas été oublié par les Montreuillais, venus en grand nombre s'inscrire aux différentes activités aussi bien culturelles que sportives proposées par l'ensemble des associations présentes. Comme l'année dernière, les Montreuillais ont montré leur attachement au tissu associatif, si important pour une commune comme la nôtre.

En parallèle, ont eu lieu les foulées de la Rosière, organisées par Galoupaden avec toujours le même succès.

En fin d'après-midi, la municipalité a offert son traditionnel pot de l'amitié dans la salle polyvalente.

Cette année pour le feu d'artifice, la commission associations/événements/sport avait décidé de changer de prestataire. Il n'est jamais facile d'innover car il y a toujours le "risque" d'être déçu. Mais à entendre les applaudissements des nombreux spectateurs montreuillais et des communes environnantes, nous pouvons penser que notre pari est gagné. Les deux nouveautés que nous a proposées la société Stardust ont semblé-t-il surpris tout le monde et ont été très appréciées. La narration, au début du spectacle, retraçant la genèse de la Rosière a énormément plu. Remercions une nouvelle fois Mme Marie-Thérèse Le Faou pour avoir bien voulu accepter de prêter sa voix pour cet exercice. La deuxième nouveauté était de voir en lettres de feu le nom de Montreuil le Gast. Quelle surprise !!! La soirée s'est poursuivie avec le bal de la Rosière dans la salle



polyvalente.

Le dimanche matin, rendez-vous était donné à Cléa Hautbois et ses demoiselles d'honneur (Marion, Alys, Maxine et Victoire) entourées de leurs familles et amis à 9h30 à la salle polyvalente pour le couronnement de notre 92ème Rosière. Cette cérémonie, était présidée par M. Lionel Henry, maire de Montreuil-le-Gast en présence de M. Benoit, député, Mme Mestries, vice-présidente du Conseil départemental, de M. Jaouen, président de la Communauté de Commune du Val d'Ille Aubigné, des membres du conseil municipal et d'Océane Truet, élue Rosière de France fin juillet à Châteaudun. A noter qu'une délégation de cette commune d'Eure-et-Loire était présente à notre fête tout le week-end et nous les remercions vivement.

Après le dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes des donatrices, ont eu lieu la cérémonie religieuse puis la plantation du rosier. La suite de la fête s'est déroulée sous l'égide du CDF.

Merci aux agents communaux pour leur investissement avant, pendant et après la fête.

Merci aux membres du Comité des Fêtes qui nous ont fait vivre de très bons moments.

Merci aux élus présents tout le week-end pour leur disponibilité et leur implication.

● Jean-Luc Dugué, Adjoint en charge des associations.

# Fête de la Rosière 2022



## Un grand succès pour la Rosière 2022

Notre 92ème fête de la Rosière s'est déroulée sous un soleil radieux et une météo particulièrement clémente pour le défilé animé par le char de notre rosière 2022 et la participation de musiciens et danseurs talentueux applaudis par un public venu nombreux.

Un grand merci à notre 92ème Rosière, Cléa Hautbois, et ses demoiselles d'honneur petites et grandes et leurs familles sans qui notre fête n'aurait pu avoir lieu. Cette année nous avons particulièrement apprécié la présence de plusieurs groupes issus de la commune : les enfants du centre de loisirs, les membres de l'activité Zumba, les Marteen's et nos joyeux lurons avec de belles prestations tout au long du défilé. Un grand merci à la municipalité, aux agents de la commune, à tous les bénévoles, les cuisiniers (qui ont préparé environ 260 repas), à nos jeunes serveurs et à toutes les personnes venues nous aider pour que cette fête soit, cette année encore, une réussite populaire.

● Izabelle Le Gall pour le Comité des Fêtes



# Fête de la Rosière 2022

## Foulées Nature de la Rosière 2022

**L'édition 2022 a réuni 169 coureurs sur l'ensemble des courses. Nous avons retrouvé, cette année, un nombre de coureurs identique aux éditions d'avant Covid. C'est une excellente surprise puisque les courses ont tendance à avoir une fréquentation en repli de 20 % cette année.**

Le parcours proposé pour l'édition 2022 des foulées de la Rosière était identique à celui de l'année dernière. Ce parcours sélectif reste, malgré tout, accessible à tout le monde puisque les coureurs peuvent effectuer 10 Km en solo ou en duo. La gestion de ces 2 épreuves est possible avec le système de chronométrage par puces qui a l'avantage également d'afficher le classement des coureurs en direct. Petite surprise de dernière minute cette année : une modification de parcours pour des questions de sécurité liées au feu d'artifice. Les courses ne pouvaient pas emprunter la piste autour du terrain de foot d'honneur.

Les courses des enfants se sont donc déroulées autour du terrain d'entraînement et le parcours du 10 Km a dû emprunter l'impasse Michel Vauléon pour rallonger le parcours.

### Les foulées des enfants :

Les courses des enfants ont réuni 35 participants et se sont déroulées en début d'après-midi avant l'épreuve principale. Deux courses étaient proposées : l'une pour les 11-15 ans avec 12 participants et l'autre pour les 7-10 ans avec 23 participants. Comme tous les ans, une médaille a été offerte à tous les enfants ainsi qu'un sac de cadeaux. Les premiers et premières de chaque catégorie ont également reçu une coupe comme récompense.

### Les 10 Km :

Deux boucles étaient à parcourir avec, comme difficulté principale, la montée de l'étang vers le stade passant par les marches de la place de l'église et la montée de la rue des Cours Besnard.

134 coureurs se sont donc présentés sur la ligne à 16h30 pour le départ des 10 Km dont 26 dans la catégorie Duo. Après le signal donné par Jean-Claude, notre speaker, qui faisait son grand retour, les coureurs se sont élancés, pour deux boucles de 5 Km. L'ouverture et la fermeture de la course étaient assurées en VTT par Pascal, Loïc, et Alain.

Cette année nous avons eu l'honneur d'avoir notre Rosière, Cléa, parmi les participants des foulées, elle était d'ailleurs accompagnée par toute sa famille, ses parents et son frère. Certainement une grande première pour les foulées ! A signaler également la participation de 2 maires aux Foulées, notre maire Lionel Henry et celui de Mouazé, Frédéric Bougeot.

C'est un coureur bien connu des Galoupaden, puisqu'il s'agit de Yann Menant de l'Asphalte Guipel, qui s'est imposé en un temps de 34 mn 02, temps inférieur à 3 minutes par rapport au chrono de l'année dernière. Il devance de 44 secondes Sébastien Decaux de l'Elan Chevaigné et de 59 secondes Grégory Lenormand de Jog Loisirs Combours.

Chez les Féminines, c'est Stéphanie Garnier (JA Melesse) qui s'impose en 42 minutes 50, elle devance Illona Argentais d'1 minute 02 et Alice Le Bon de 4 min 35.

Parmi les 134 coureurs au départ il y avait 30 Montreuillais(es). Delphine Verdavaine-Loidreau termine 1ère Montreuillaise devant Soizic Le Gac et Delphine Duchene. Chez les hommes, Yannick Hautbois du club Galoupaden termine 1er Montreuillais en devançant Stéphane Preschoux et Yves Simon.

En catégorie duo, c'est le duo Kevin Coquelin-Milan Leguernel qui termine 1er en 39 mn 07 suivi du duo de Benoit Coignac-Antoine Coignac en 39 min 45 et du duo Vincent Josse et Christelle Elatri-Loiseau en 42 min 11.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles (signaleurs et inscriptions), Jean-Claude notre speaker, Stéphane pour les photos, la commune, le comité des fêtes, les employés communaux pour la logistique et tous nos sponsors qui nous aident chaque année en apportant un soutien financier et matériel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble du classement et toutes les photos des foulées sur la page Facebook Galoupaden.

- Xavier Piguel pour l'association Galoupaden





## Conseil du 22 septembre 2022

Le 22 septembre 2022, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Montreuil-le-Gast, légalement convoqué le 15 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel Henry.

Assistaient à la séance : Lionel Henry, Jean-Yves Clolus, Anita Oblin, Jean-Luc Dugué, Carole Piguel, Pierre Fontaine, Anne Margolis, Jean-Luc Geffroy, David Le Gall, Stéphane Flocon, Eric Durand, Catherine Lucas, Jean-Marc Detoc, Vicky Renault et Kevin Renouard,

Absente : Mmes Stéphanie Aminot, Delphine Beaudoin, Morgane Calvez et Valérie Jousseume,

Pouvoirs : Stéphanie Aminot donne pouvoir à Anne Margolis, Delphine Beaudoin donne pouvoir à Catherine Lucas.

Secrétaire de séance : Mme Vicky Renault.

En ouverture de séance, M. le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Laëtitia Tabart reçue en mairie ce 22 septembre. Elle est remplacée, conformément aux dispositions réglementaires par Mme Valérie Jousseume.

Par ailleurs, M. le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Subvention exceptionnelle au Trail de Galoupaden
- Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire énergétique pour les collectivités territoriales

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité.

### N° 01 : Approbation du PV du 30/06/2022

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet le PV de la séance du 30 juin 2022. Ce dernier n'appelle pas d'observations.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.

### N° 02 : Décision Modificative n°1

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que :

- Les travaux de réaménagement de l'étang ont nécessité des compléments, notamment pour l'ancienne peupleraie. Il convient de réajuster la ligne budgétaire à travers l'opération suivante :
- Opération 36 (Etang) : + 17 000 €
- Opération 41 (Restau. scolaire) : - 17 000€

• Les travaux de remplacement des menuiseries du restaurant scolaire ont nécessité une plus-value en raison de travaux supplémentaires sur les faux-plafonds. Il convient de réajuster la ligne budgétaire à travers l'opération suivante :

- Opération 22 (Restructuration Groupe Scolaire) : + 3 500 €
- Opération 41 (Restau. scolaire) : - 3 500€

• L'immobilisation n°1.24.2011 "Etude ZAC" d'une valeur initiale de 839.6 € a un reliquat de 3.60€ à amortir. Il convient de réajuster la ligne budgétaire à travers l'opération suivante :

- Dépenses de Fonctionnement :
  - o Chapitre 67, art 678 « Autres charges exceptionnelles » : - 3.60 €
- Dépenses de Fonctionnement :
  - o Chapitre 042, art. 6811 « Dotations aux amortissements » : + 3.60 €
- Recettes d'Investissement :
  - o Chapitre 040, art 28031 « Amortissements frais d'études » : + 3.60 €
- Recettes d'Investissement :
  - o Chapitre 16, art 1641 « emprunt en euros » : -3.60 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Décision Modificative ci-dessus.

### N° 03 : Vente d'arbres

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose au conseil que dans le cadre de l'opération «aménagement de l'étang», la société Ouest Élagage a racheté l'ensemble des peupliers et autres arbres abattus autour de l'étang.

Ce rachat se traduit par une facturation à zéro euro pour la prestation d'abattage et par le versement de la somme de 350,00 euros par la société Ouest Élagage. Afin de recouvrer ce montant, il convient d'émettre un titre de recette au 2312.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le recouvrement de la somme de 350,00 euros pour le rachat des arbres sur l'opération "aménagement de l'étang".

### N° 04 : Amendes de police 2022

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 24 janvier 2022 il avait été décidé de faire une demande de subvention au titre des amendes de police 2022 pour les travaux d'aménagement de sécurité sur l'entrée de bourg de la route de La Mézière dont les montants sont estimés à 479 800 € HT.

Au cours de la commission permanente du Conseil Départemental en date du 29 août 2022, notre dossier a été retenu pour

une somme de 26 224 €. Il appartient au conseil municipal d'accepter la somme ainsi proposée et de s'engager à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la somme proposée au titre des amendes de police pour un montant de 26 224 €, s'engage à faire exécuter les travaux prévus dans les plus brefs délais.

### N° 05 : Demande de subvention au Département pour l'achat de matériel de cuisine

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'au titre de son Fonds de Soutien aux Projets Locaux (FSPL), le Département est susceptible d'aider la commune à acquérir du matériel de cuisine pour le restaurant scolaire.

Avec les spécifications précisées par le bureau d'études Kegin pour l'aménagement de la cuisine du futur restaurant scolaire, la commune a consulté 4 fournisseurs pour l'achat d'une friteuse, d'une sauteuse, d'armoires chaudes et froides ainsi que de deux tables inox. Le devis retenu est celui de l'entreprise MTGC pour un montant de 26 760 € TTC. Le financement du projet est établi de la manière suivante :

#### Dépenses TTC

Description des dépenses	Montant
2 Armoires mobiles	5 865.60 €
Friteuse	5 490.00 €
Armoires réfrigérées	3 412.80 €
2 Tables mobiles	1 296.00 €
Sauteuse	10 023.60 €
Installation	672.00 €
TOTAL	26 760 €

#### Recettes

Financier	Montant	%
Etat (Plan de Relance)	14 373.40 €	53.72 %
Département FSPL	12 386.60 €	46.28 %
TOTAL	26 760 €	100 %

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le Département pour une aide à l'acquisition de matériel de cuisine au titre du FSPL pour un montant de 12 386.60€, établit le plan de financement ci-dessus présenté, autorise le Maire à modifier le tableau de financement prévisionnel.

# Comptes-rendus de conseil municipal

## N° 06 : Reprise de la délibération 06.04-05/05/2022 pour la constitution d'une provision pour créances douteuses

Rapporteur : M. Henry

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire dont le champ d'application est précisé par l'article R.2321-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaires les dotations aux provisions pour créances douteuses. Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public (compte-tenu, notamment, de la situation financière du débiteur), une provision doit être constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé à partir des éléments communiqués par le comptable public.

Chaque créance doit être analysée individuellement. Cependant, le Service de Gestion Comptable (SGC) propose de définir une méthode statistique pour la fixation de ces provisions, afin d'éviter au Conseil de délibérer créance par créance.

Ainsi le montant à provisionner sera égal à 15 % des créances de plus de deux ans à la clôture de l'exercice.

Chaque année le montant de la provision pour créances douteuses sera ajusté par un mandat ou par un titre le cas échéant.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie la délibération n°06.04-05/05/2022 en supprimant la notion de plancher à 100€, décide de constituer une provision pour risques et charges d'un montant de 49.30 € sur le budget principal, décide de constituer une provision pour risques et charges d'un montant de 267 € sur le budget maison médicale, décide d'imputer ce montant à l'article 6817 « dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants » du budget concerné (principal et annexe), précise que la provision sera reprise partiellement ou totalement par émission d'un titre de recette au compte 7817 lorsque la provision n'aura plus lieu d'être.

## N° 07 : Abrogation du règlement intérieur de la Zone Artisanale de la Métairie

Rapporteur : M. Henry

Le groupe Pigeaut Immobilier souhaite édifier des maisons à usage d'habitation sur les parcelles cadastrées B 1035 et B 1092. Ces parcelles sont soumises au cahier des charges – règlement du lotissement de la ZA de la Métairie – 1ère tranche du 18 mai 1981. De ce cahier des charges, il en résulte notamment que sont interdites « les constructions à usage d'habitation ». La réalisation de ce projet de construction suppose donc l'annulation des règles du cahier des charges

– règlement du lotissement susvisé.

La commune faisant partie des colotis et l'accord de l'ensemble de ceux-ci étant obligatoire pour valider l'abrogation de ce cahier des charges – règlement du lotissement de la ZA de la Métairie – 1ère tranche, la commune doit se prononcer sur celle-ci.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'abrogation du cahier des charges-règlement du lotissement de la ZA de la Métairie.

## N° 08 : Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire présente le tableau mis à jour des effectifs et des heures des agents communaux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau mis à jour des effectifs

## N° 09 : Subvention exceptionnelle pour le Trail de Galoupaden

Rapporteur : M. Dugué

M. Dugué expose qu'en raison du manque d'appui financier de la CCVIA pour le trail organisé par l'association Galoupaden, cette dernière sollicite l'ensemble des communes du territoire afin de l'aider à boucler le budget d'un événement au rayonnement intercommunal.

M. Dugué propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association Ga-

loupaden.

M. le Maire, membre de l'association, ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de M. Dugué, décide d'allouer la somme de 200€ à l'association Galoupaden pour l'organisation de son trail.

## N° 10 : Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités territoriales

Rapporteur : M. Henry

Depuis plusieurs années, les collectivités d'Ille et Vilaine se sont massivement regroupées autour du SDE35 afin de mutualiser leurs achats de gaz et d'électricité. Ce mouvement est issu, on le rappelle, d'une obligation imposée par l'état aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie, et à l'impossibilité pour elles, sauf quelques exceptions, de conserver l'accès aux tarifs réglementés.

Cette organisation collective a permis à toutes les structures publiques du département de disposer, depuis plusieurs années, des meilleures conditions d'achat possibles et ainsi optimiser leurs budgets de fonctionnement.

Aujourd'hui, avec l'explosion des tarifs de gros de gaz et d'électricité, les conséquences financières pour les collectivités d'Ille et Vilaine vont être majeures, et pour certains impossibles à surmonter en 2023.

Il y a quelques jours en France :

- le prix de gros du gaz pour l'année N+1 a

Service	Filière	Statut	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP
ADMIN	Administrative	T	B	Rédacteur principal 2ème classe	35	1,00
	Administrative	T	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35	1,00
	Administrative	T	B	Rédacteur	28	0,80
	Technique	NT	C	adjoint technique	21,52	0,61
	Administrative	T	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	32	0,91
	Administrative	T	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	28	0,80
TECH	Technique	NT	B	Technicien principal 2ème classe	35	1,00
	Technique	T	C	ajoint technique principal 2ème classe	35	1,00
	Technique	T	C	ajoint technique principal 2ème classe	35	1,00
	Technique	T	C	adjoint technique	35	1,00
	Technique	T	C	adjoint technique	35	1,00
	Technique	NT	C	adjoint technique	35	1,00
CULTURE	Culturelle	T	C	adjoint du patrimoine	20,5	0,59
	Culturelle	T	C	adjoint du patrimoine	17,5	0,50
	Culturelle	dispo	C	adjoint du patrimoine		0,00
ATSEM	ATSEM	mater	C	ATSEM principal de 2ème classe	35	
	Technique	T	C	adjoint technique	35	1,00
	Technique	T	C	adjoint technique	35	1,00
	ATSEM	NT	C	Atsem	28,11	0,80
CANTINE	Technique	S	C	adjoint technique	35	1,00
	Technique	T	C	adjoint technique principal 2ème classe	35	1,00
PERI SCOLAIRE	Technique	T	C	adjoint technique	23,32	0,67
	Technique	NT	C	adjoint technique	19,81	0,57
	Technique	NT	C	adjoint technique	16,39	0,47
	Technique	T	C	adjoint technique	24,25	0,69
	Technique	T	C	adjoint technique	34,97	1,00
	Technique	NT	C	adjoint technique	16,65	0,48
ANIMATION	Technique	NT	C	adjoint technique	6,01	0,17
	Animation	T	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35	1,00
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	35	1,00
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	33,13	0,95
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	34,1	0,97
	Animation	NT	C	Adjoint d'animation	18,99	0,54
					9,5	0,27
					25,79	
SYNTHESE					réels	ETP
TITULAIRES					21	17,96
NON TITULAIRES					12	7,83
TOTAL					33	25,79

frôlé les 300 € / MWh pour 2023, contre 13 € / MWh il y a 2 ans ;

- le prix de gros de l'électricité pour l'année N+1 a dépassé les 1 100 € / MWh pour 2023, contre 45 € / MWh il y a 2 ans ;

A l'échelle du groupement d'achat d'énergie, le SDE35 a finalisé l'achat des volumes pour 2023 aux valeurs suivantes :

- le prix de gros du gaz (pour 2023) sera de 74,8 €/MWh contre 14,2 €/MWh en 2022 (fixé en 2020 pendant le confinement) ;

- le prix de gros de l'électricité (pour 2023) sera de 557 € / MWh pour la Base, ramené à 274 € / MWh grâce au mécanisme de l'ARENH

(\*), contre 135 € / MWh en 2022

Ces tarifs d'achat en gros vont conduire à une hausse des factures énergétiques des membres du groupement de x2,4 pour le gaz et de x2,6 pour l'électricité (hausse moins forte que celle du prix de gros, les autres composantes de la facture n'étant pas soumises aux mêmes augmentations).

La facture globale TTC des membres du groupement va ainsi passer de 28,7 à 74,1 millions d'euros, soit 45 millions de charges supplémentaires.

Ces hausses, même avec d'importants efforts de sobriété énergétique, ne pourront être absorbées par le budget des collectivités du département sans de graves conséquences voire des fermetures de services publics.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande solennellement à l'Etat de mettre en place, dès le 1er janvier 2023, un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales.

### Décisions du Maire

M. le Maire fait l'énoncé des différents marchés et achats conclus par la commune.

### Questions diverses :

- le Maire soumet au conseil la suggestion de ne pas faire éditer de carte de vœu pour la nouvelle année. Au-delà de l'action (symbolique) de sobriété financière, il est dans l'air du temps de dématérialiser cette démarche. Une page y sera tout de même consacrée dans le P'tit montreuillais de janvier. Quant aux vœux à la population, ils auront lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 19h.

- le Maire fait état du compte-rendu de l'analyse prospective financière établit par les services de la DGFIP. Il en résulte qu'au regard des plans d'investissement pluriannuel transmis, de la situation financière de la commune et de l'endettement en cours et programmé, mis en perspective avec la situation internationale et ses conséquences sur le prix de l'énergie et des matières premières, la commune se doit d'adopter une attitude prudente vis-à-vis de la concentration de ses investissements. Ainsi, il est proposé de différer les

tranches 2 à 6 du projet de réaménagement des entrées de bourg. La rue de La Mézière (tranche 1) dont les études sont bien avancées, sera menée à son terme.

- le Maire fait un point sur le projet de complexe polyvalent. Celui-ci avance bien. Nous sommes toujours en phase d'esquisse mais nous ne sommes pas très éloignés d'une version finale qui nous permettra de passer à l'étape avant-projet. A ce stade, les volumes globaux sont définis. Quelques répartitions de pièces sont à revoir. Les premiers visuels devraient pouvoir être présentés au prochain conseil.

- le Maire présente l'esquisse du cabinet CLARC pour l'extension de la maison médicale visant à accueillir la pharmacie au rez-de-chaussée. L'esquisse étant validée, le cabinet CLARC est invité à développer son projet en phase avant-projet afin d'obtenir un chiffrage affiné.

- le Maire informe le conseil que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) nécessite un toilettage. Ce document précise les différentes actions à mener en cas de survenance d'un sinistre majeur sur la commune. M. Durand accepte de mener les travaux de cette mission.

- le Maire, en cette période de rentrée, invite les présidents de commissions à relancer ces dernières afin de donner la dynamique qu'il convient à leurs projets.

- le Maire fait un point sur l'avancement du projet de refonte du site internet de la commune. Le squelette du site est abouti. Le groupe de travail s'est réparti les rubriques à renseigner. La prochaine étape est la partie visuelle qui aura un lien avec le nouveau logo.

- le Maire fait le bilan de l'appel à projet

de logo lancé par la commune. Il en résulte qu'en plus d'une faible participation au vote, dans l'urne et par internet, aucune proposition ne s'est réellement détachée des autres. Il est donc décidé de faire appel à un graphiste pour réaliser le nouveau logo de la commune. Le Maire en profite toutefois pour remercier les habitants de leurs contributions.

- le Maire fait un retour très positif sur la fête de la Rosière. Les différents temps (feu d'artifice, bal, défilé...) du week-end ont trouvé leurs publics. Un retour en image sera fait dans le prochain P'tit montreuillais.

Séance levée à 22h35.

## Conseil du 20 octobre 2022

Le 20 octobre 2022, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Montreuil-le-Gast, légalement convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel Henry.

Assistaient à la séance : Lionel Henry, Jean-Yves Clolus, Anita Oblin, Jean-Luc Dugué, Carole Piquel, Pierre Fontaine, Anne Margolis, Stéphanie Aminot, Jean-Luc Geffroy, Stéphane Flocon, Eric Durand, Catherine Lucas, Jean-Marc Detoc, Morgane Calvez, Vicky Renault, Kevin Renouard, Valérie Jousseume,

Absente : Mme Delphine Beaudoin, M. David Le Gall.

### Décisions du Maire

M. le Maire fait l'énoncé des différents marchés et achats conclus par la commune.

Fournisseur	Objet	Montant TTC
ETHYS	PC accueil mairie	2 212,80 €
	PC portable Augustin	
ETHYS	Ecrans Pc urbanisme	1 635,53 €
ETHYS	PC portable services techniques	910,80 €
ETHYS	PC bureau compta	1 979,38 €
	PC bureau urbanisme	
ETHYS	Serveur informatique mairie	11 034,16 €
ETHYS	PC bureau DGS	1 184,17 €
ETHYS	PC responsable EJRM	1 252,56 €
BEAUPLET	Bacs décoration de noël	732,34 €
HTP	Décos de noel	3 952,61 €
SOFIBAC	Vestiaires service technique	691,68 €
MANUTAN COLLECTIVITES	Bureau étage compta	988,51 €
MANUTAN COLLECTIVITES	Chaises école	1 157,04 €
IKEA	Meubles bureau compta et école	857,99 €
SOFIBAC	Vestiaires service technique	679,62 €
ALBA CLOS	Clôture pare ballons	13 368,80 €
ANDRE MENUISERIES	Réfection des menuiseries restaurant scolaire	54 277,44 €
FERRET SYLVAIN	Réhabilitation électrique atelier rue des Bégonias	2 398,99 €
FERRET SYLVAIN	Réhabilitation électrique atelier rue des Bégonias	584,39 €
COMMUNE	Travaux en régie Rue des Bégonias	6 626,46 €
SCHILLER	Défibrillateurs salle des sports	3 921,60 €
JF GAUTIER	Réfection toitures ex poste	7 844,10 €
ANDRE MENUISERIES	Store bureau mairie	1 972,63 €
BERNARD ELECTRICITE	Alimentation store mairie	594,00 €
BERNARD ELECTRICITE	Alimentation sono salle polyvalente	1 267,78 €
AGRI MELESSE	Nettoyeur hydroclean	1 482,46 €
RM MOTOCULTURE	Souffleur STK	499,00 €
MJS VIDEO	DVD médiathèque	858,31 €
SDE 35	Extension éclairage rue des Pins	6 861,12 €

# Comptes-rendus de conseil municipal

Pouvoirs :

M. Le Gall à M. Flocon ; Mme Beaudoin à Mme Lucas

Secrétaire de séance : Jean-Marc Detoc

En ouverture du Conseil, M. le Maire installera Mme Valérie Jousseau en tant que nouvelle conseillère municipale suite à la démission de Laëtitia Tabart. Le Codevia intervient en début de séance pour présenter son action.

## N° 01 : Approbation du PV du 22/09/2022

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet le PV de la séance du 22 septembre 2022. Ce dernier n'appelle pas d'observations.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2022.

## N° 02 : Modification du tableau des commissions

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet au Conseil la proposition d'intégration de Mme Jousseau, nouvellement installée, dans les différentes commissions communales.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des commissions proposée, approuve la liste des membres proposés.

## N° 03 : Demande de subvention au Département au titre du FST pour la salle multi-activités du futur complexe polyvalent

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que dans le cadre de son Fonds de Solidarité Territorial (FST), le Département d'Ille-et-Vilaine peut financer une partie du projet de complexe polyvalent. Les projets financés à ce titre participent au "vivre ensemble, de l'amélioration du cadre de vie et de la mixité à la fois des usages et des publics". Le plafond de l'aide pourra être de 27,4% sur une assiette subventionnable de 1500€/m<sup>2</sup>. Il faut préciser que seule la salle multi-activités du complexe peut être subventionnée. Celle-ci mesure 169 m<sup>2</sup> comprenant l'espace office, le hall, les espaces techniques et les toilettes. La salle elle-même fait 103.73m<sup>2</sup>. Le tableau de financement prévisionnel est le suivant :

Montant HT travaux	1 153 500 €
DETR (Etat)	120 000 €
FST (CD 35)	150 000 €
Autofinancement	883 500 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'una-

nimité, sollicite le Département d'Ille-et-Vilaine au titre du Fonds de Solidarité Territorial pour le projet de construction d'un complexe polyvalent pour un montant de 150 000 € ; valide le tableau de financement ci-dessus, autorise le Maire à modifier le tableau de financement selon l'évolution du projet.

## N° 04 : Cession de terrain des Consorts Bénis-Commune

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'au cours d'échanges parcellaires avec la famille Bénis, en vue de lancer le projet de lotissement des pommiers, la parcelle A 865 au croisement de la rue des tilleuls et de la rue des pins a été oubliée. Les Consorts Bénis sont disposés à céder cette parcelle de 12m<sup>2</sup> gratuitement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession à titre gratuit des consorts BÉNIS de la parcelle A 865, dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de la commune.

## N° 05 : Budget Principal : Décision Modificative n°2

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que des dépenses liées à une étude énergétique au groupe scolaire par l'entreprise Pollen en 2013 ont donné lieu à des travaux. Le montant de cette facture aurait dû être intégré au montant des travaux. Pour se mettre en conformité avec le trésor public, il convient de prévoir les crédits nécessaires à l'intégration de cette étude dans les travaux au cours d'une opération d'ordre :

o Dépenses d'Investissement : Opération 22 Restructuration du groupe scolaire - Chapitre 041, art 2313 "Construction" : 4 245.80 €

o Recettes d'Investissement : Chapitre 20 - Immobilisations corporelles, art 2031 "frais d'études" : 4 245.80 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Décision Modificative ci-dessus.

## N° 06 : Budget Maison Médicale : Décision Modificative n°2

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que suite à une mauvaise imputation initiale, les mandats relatifs au paiement de la taxe d'aménagement ont été annulés.

Pour les réémettre, il convient d'inscrire au budget l'opération suivante :

o Dépenses de fonctionnement : Chapitre 011, art 6353 « impôts indirects » : 18 784 €

o Recettes de fonctionnement : Chapitre 77-produits exceptionnels, art 7718 : 18 784 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la Décision Modificative ci-dessus.

## N° 07 : Récupération de la retenue de garantie du lot 1 Maison Médicale

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que la société Houssais, titulaire du lot 1 "Démolition" du marché de travaux de la Maison Médicale a été liquidée le 31 juillet 2020. Réglementairement, 5% de la facture acquittée est conservée durant un an par la trésorerie en tant que « retenue de garantie ». L'entreprise ayant été liquidée, cette somme n'a pu être libérée. En accord avec le Trésor Public, M. le Maire propose que la somme de 561,60 € soit affectée au chapitre 77-Produits exceptionnels .

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de M. le Maire.

## N° 08 : Indemnités des agents recenseurs

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'un recensement général de la population va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023. Pour effectuer ce recensement, trois agents recenseurs vont être recrutés.

Conformément à la réglementation, leur rémunération doit être fixée par délibération. Il est proposé de rémunérer les trois agents recenseurs en fonction du nombre de questionnaires remplis soit :

- Bulletin individuel : 1.15 €

- Feuille de logement : 1.00 €

- Formation : 50,00 € par demi-journée

- Frais de déplacement : 200,00 €

- Rémunération complémentaire forfaitaire de 100 € par agent recenseur, sous réserve que les bénéficiaires aient correctement effectué la totalité des opérations de recensement demandées.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant des indemnités des agents recenseurs.

## N° 09 : RPQS 2021 Assainissement

Rapporteur : M. Clolus

M. Clolus présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement, assuré par Véolia en délégation de service public depuis l'an passé.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le RPQS 2021 de l'Assainissement collectif.

## Questions diverses

Suite p 19

## Associations

### Trail du Galou : un coup de maître pour la première édition

Le 16 octobre se déroulait le premier Trail organisé par les Galoupaden et cela fût un réel succès.

Tout était complet 15 jours avant : les trois trails, les courses enfants, le brunch et la garderie. Nous avons même dû refuser énormément de demandes d'inscriptions. Au total 650 coureurs étaient présents en comptant les courses enfants Kids Trail Babychou. Dès l'aube, les coureurs ont été accueillis à la ferme du P'tit Gallo au son de la cornemuse, du biniou ainsi que des bonnes odeurs provenant des artisans présents sur le marché. Ils se sont ensuite alignés dans la stabule de la ferme du P'tit Gallo en guise de starting-block.

Les festivités ont commencé à 8h30, avec 100 coureurs sur le trail du vallon de L'Ille. Puis une heure après, 400 traileurs sont partis en même temps sur le trail de Cranne, 9km et le trail du P'tit Gallo, 20km. Pour minimiser l'impact de l'événement, les ravitos étaient composés de gâteaux fait maison et des jerricans d'eau du robinet étaient à disposition des coureurs. Les Galoupaden ouvraient ensuite les chemins aux promeneurs (plus d'une centaine) avec une visite guidée.

Pour clôturer la matinée sportive, les 150 enfants se sont élancés sur un circuit ludique au sein de la ferme et se sont vu récompensés d'une belle médaille en bois et ont pu bénéficier du même ravitaillement que leurs aînés. Mis à part la bière Drao.

Plus de 450 brunchs (composés de produits bio et locaux) ont été préparés par les bénévoles puis servis aux participants.

Nous tenions à remercier les 130 bénévoles présents avec la participation des bénévoles du trail des Vallées, les propriétaires qui nous ont autorisé l'accès, l'instant d'une journée, à leur propriété ainsi que les collectivités sur lesquelles les trails sont passés (Montreuil-le-Gast, Melesse, St-Germain-sur-Ille, St-Médard-sur-Ille, Montreuil-sur-Ille).

#### Contact :

Stéphane Preschoux : 07 65 57 78 04 ; galoupaden@gmail.com



Le départ de la course enfants

### Tennis Club de Montreuil-le-Gast

Depuis début septembre, nous avons le plaisir d'accueillir Henri Braeuer qui est notre nouvel enseignant. Il donne des cours les lundis soirs et mardis soirs dès la sortie de l'école.

Les enfants sont particulièrement ravis de pouvoir reprendre des cours dans la continuité de ceux de Klara. D'autre part, les championnats senior 35 plus ont déjà repris et l'équipe masculine a réalisé quelques rencontres. Nul doute que sous la houlette d'Henri, le tennis à Montreuil va se développer.

#### Contact :

Antoine Isidor, président du Club de Tennis : 06 86 82 60 63 ; tennismontreuillegast@laposte.net

### FEP : une nouvelle activité Scrabble

La rentrée au sein du FEP s'est bien passée et les Montreuillais nous ont renouvelé leur confiance en s'inscrivant aux différentes activités !

Pour celles et ceux qui n'étaient pas là lors du forum des associations, et qui souhaitent s'inscrire, n'hésitez pas à nous contacter, il reste des places disponibles.

Par ailleurs, nous lançons une nouvelle activité Scrabble qui démarrera après les vacances de la Toussaint. Bérénice Vanhaecke, nouvelle habitante à Montreuil nous rejoint en tant que bénévole et prend en charge cette nouvelle activité : vous pouvez la joindre 06 86 28 09 17. Les séances auront lieu le samedi matin dans la salle Ouessant à la Médiathèque La Grange de 10h30 à 12h30. Il est prévu de jouer de manière conviviale sur plateau puis nous envisageons (selon le nombre de participants) d'évoluer en duplicate. Nous vous attendons donc nombreux le samedi 12 novembre !

De plus, réservez dès à présent le samedi 11 mars 2023 pour le Carnaval l'après-midi et votre soirée pour le traditionnel repas du FEP !

#### Contact :

Elisabeth Flocon, présidente FEP : asso.fep.mlg@gmail.com



## Associations...

### Ateliers de cuisine du FEP : c'est reparti pour une nouvelle saison !

Stéphanie et JF ont remis le tablier pour cette nouvelle saison. JF est seul aux commandes des ateliers adultes mais sera épaulé, selon les ateliers, par des cuisiniers bénévoles.

Il reste quelques places pour l'atelier adultes des fêtes du 9 décembre (salade terre-mer aux langoustines, suprême de pintade à la réglisse et au Sauternes, girolles et pommes Ana, gâteau roulé à l'ananas, passion et fromage blanc - 38 €).

Le 1er atelier pour les ados (12-15 ans) a eu lieu le 15 octobre. Ils ont préparé l'apéro pour leurs parents ! Au programme : tartelettes ricotta aux crevettes et façon César et des cookies salés (parmesan tomates séchées, champignons noix et curry et chèvre figues). Il reste quelques places pour les 2 prochains ateliers ados du 14/01/23 (atelier exotique : boulettes de porc et crevettes piquantes / flan bananes, orange, passion & streusel) et 24/05/23 (atelier "tubes de l'été" : cannellonis / cigares à la mousse de fraises).

Des ateliers pour les enfants (9-11 ans - 12 €) sont également proposés, il reste 2 places, faites vite ! Le 19/11/22 : atelier exotique (samoussas / flan coco), le 18/03/23 : atelier Pâques (mascarpoeuf / petits sablés à la coque) et le 13/05/23 : atelier "je vois tout rouge" (tomates farcies aux vacances / charlotte aux fruits rouges).

Il reste également des places pour les ateliers des petits-cuistots (6-8 ans - 12 €). Le 21/01/23 : atelier "j'ai la patate" (pommes de terre farcies / gâteau de pomme de terre et citron), le 25/03/23 : atelier "tout choco" (bouchées chocolat blanc et fruits rouges / cuillères chococaramel) et le 03/06/23 : atelier "Viva Italia" (gratin de macaronis / tiramisu).

#### Contact :

Stéphanie Aminot : 06 67 09 36 92 ; JF Jousseau : 07 69 23 66 49 ; abc35mlg@gmail.com



### Associations des Rosières de France

#### ● Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le Samedi 10 Décembre 2022 de 10 h à 18h dans la salle des sports, salle chauffée. Plusieurs exposants seront présents, restauration sur place, présence exceptionnelle du Père Noël..

#### ● Réveillon de la Saint-Sylvestre

Le réveillon aura lieu le Samedi 31 Décembre dans la Salle Polyvalente. Le menu est cours d'élaboration nous vous tiendrons informés par le biais du site internet de la commune.

#### Contact :

Lucie FONTAINE : 06 48 27 45 74

### ASM Foot

#### 50 ans de foot à Montreuil !

Notre club fêtera en 2023 ses 50 ans. Nous avons plusieurs projets. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous le samedi 10 juin 2023 pour célébrer ce moment.

D'ici là soyez attentifs : nous avons prévu plusieurs actions.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans les équipes d'animations contactez-nous !



Le football, a lui aussi fait sa rentrée à Montreuil-le-Gast. Notre école de foot continue de grandir avec 25 joueurs U7 (5 et 6 ans) 15 joueurs U9 (7 et 8 ans). Cette forte augmentation nous donne un nouveau défi : celui de dimensionner l'encadrement pendant les entraînements, Heureusement, les parents sont toujours de bonne volonté pour nous donner un coup de main. Nous recherchons toujours des bénévoles souhaitant s'investir dans l'encadrement avec les jeunes (formation financée par le club). La bonne nouvelle est la reconstruction de notre équipe U11 qui n'avait pas pu être alignée la saison passée à cause d'un manque de joueurs. Elle est composée de 12 joueurs. En U13, nos 6 joueurs poursuivent dans notre entente avec l'AS Vignoc-Hédé-Guipel.





**L'équipe des Seniors à Sens**

Du côté des adultes, le défi est de pouvoir aligner deux équipes seniors (à partir de 17 ans) et cette saison, il est une nouvelle fois relevé avec le retour de plusieurs jeunes joueurs formés au club et habitant la commune. Les résultats sont pour le moment mitigés mais l'ambiance est toujours au beau fixe. Les vétérans (à partir de 35 ans) eux aussi accueillent de nouvelles recrues. Le début de saison est compliqué car il est marqué par des blessures musculaires

Nos arbitres Louis (jeune arbitre Ligue) et Valentin (senior D1) continuent leur progression les samedis et dimanches sur les terrains voisins.

#### Contact :

Julien Trochel, président de l'ASM Foot : 06 88 50 49 25 ; julien.trochel@gmail.com

## Les P'tits korrigans

L'association "Les P' tits Korrigans", qui est un regroupement d'assistantes maternelles, offre à ses membres un réseau d'entraide et crée un espace de convivialité et de socialisation lié à la petite enfance.

Elle favorise l'éveil et prépare l'enfant à l'entrée à l'école qui découvrira de nombreux jeux, activités et partagera des moments avec d'autres enfants lors des espaces jeux et des temps forts.



### Publications des associations dans le bulletin municipal : attention aux date de bouclage

Il est indiqué page 2 du bulletin une date maxi d'envoi des articles. Plusieurs associations envoient leurs publications après cette date, impliquant une réorganisation des pages et surtout, un envoi en retard à l'imprimerie et une distribution décalée. De plus, ces retards d'envoi empêchent de "réparer" un problème de fichier (photos notamment). Désormais, il ne sera plus possible d'intégrer les articles arrivés hors délais.

L'association a repris ses activités mi-septembre :

\* Les espaces jeux : les mardis et mercredis matin de 9h30 à 11h dans les locaux de la médiathèque et le vendredi matin animé par le RPE

\* Les temps forts environ tous les 2 mois

Cette année, notre association compte 12 assistantes maternelles et 43 enfants inscrits contre 7 assistantes maternelles et 24 enfants l'année dernière.

Le jeudi 20 octobre, nous avons organisé notre 1er temps fort pour Halloween. Les enfants sont venus déguisés pour certains, ils ont pu profiter des différents jeux installés dans la salle : motricité, jeux de collectivité, gommettes ... La matinée s'est terminée par un goûter.

Appel aux dons :

Nous recherchons pour compléter et renouveler les activités à l'espace jeux, des jouets, des jeux (puzzles, jeux d'encastrement, cubes, poupons, livres...) pour des enfants de 0 à 3 ans.

#### Contact :

Véronique Bignon : 06 14 54 51 59 ; Anne Quévert : 06 72 79 51 33 ; mail : lespetitskorrigans35@gmail.com

## Braderie du FEP : du vide dressing à la braderie

La braderie du FEP a eu lieu le dimanche 25 septembre, par une belle journée, un peu fraîche en début de journée.

L'association FEP organisait la 8ème édition de cet événement, qui au départ était dédié aux vêtements et accessoires, et s'appelait vide dressing. Il a évolué au fil des années pour se transformer en braderie. 28 exposants non professionnels dont 1/3 originaires de Montreuil-le-Gast ont bradé leurs affaires dans la bonne humeur.

Cet événement est également l'occasion de présenter les diverses activités sportives et culturelles proposées par l'association, et permet aux bénévoles de se retrouver.

D'ailleurs, l'association est en recherche de nouveaux bénévoles dès cette année, pour participer à la gestion de l'association, à la communication, et à l'organisation des différents événements proposés chaque année. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous solliciter sur le mail asso.fep.mlg@gmail.com

Gwen Delots - pour le FEP

#### Contact :

asso.fep.mlg@gmail.com

## Forum de l'emploi

La 4e édition du forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle organisée par la Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné et ses partenaires, se tiendra au bowling-center de Cap Malo le mardi 15 novembre 2022.

A cette occasion, 8 secteurs d'activités professionnelles seront représentés par des entreprises avec, à la clé, des offres d'emploi.

De plus, au cours de la journée 4 temps d'information seront proposés :

Le conseil en évolution professionnelle, le recrutement dans la fonction publique territoriale, l'importance du numérique dans la recherche d'emploi, le CPF.

Pour compléter cette offre, les partenaires de l'Emploi et de la Formation seront présents.

Ce forum est gratuit, ouvert à tous mais sur inscription le matin. Ce sera l'occasion d'échanger avec des professionnels et de rencontrer les centres de formation et les entreprises du bassin d'emploi.

Contact Point Accueil  
Emploi, Communauté  
de communes Val d'Ille-  
Aubigné :

02 99 55 42 42 et 02 23 22  
21 81

## Proposition d'activité sportive

Recherche personnes pour faire du vélo sur les chemins du Val d'Ille Aubigné le dimanche matin au départ de Montreuil (sortie de 2h à 2h30).

Vélos adaptés : VTC, VTT, vélo gravel, vélo cyclo-cross

Contact : Pascal Leclair  
au 06 19 12 00 45 ou pas-  
cal\_leclair@orange.fr

## Associations

### Théâtre : des nouvelles des Pas sages à l'acte

#### Ateliers théâtre pour nos jeunes Montreuillais !

Le chemin de la scène a commencé pour les 2 groupes de jeunes. Chaque lundi, Julie encadre les groupes d'artistes en herbe, section Primaires (CE2 à CM2) et collège. Elle les initie aux techniques de jeux pour monter leur spectacle qui sera présenté au public le 3 juin 2023 : date à noter d'ores et déjà dans vos agendas. La joie, le bonheur et le plaisir de se retrouver chaque semaine est visible sur tous les visages.

#### Théâtre adulte : Répétitions, répétitions, répétitions... pour les Grands Pas Sages !

Et c'est parti pour la saison 5 de la troupe Les Pas Sages à l'Acte. Les 10 comédiens se retrouvent chaque mardi en soirée pour apprivoiser leurs personnages, les habitants d'un petit village imaginaire situé au cœur de l'action de la comédie de Jacky Goupil "Les sous de Bruxelles". Les répétitions vont bon train et permettent déjà d'entrevoir l'évolution des personnages et le potentiel humoristique de la pièce. Tous les membres de l'association s'activent pour vous préparer un spectacle qui vous emportera loin des contraintes du quotidien, dans le royaume du rire et de l'insouciance.

« Save the Date » : Vendredi 17, Samedi 18, Dimanche 19, Mardi 21, Vendredi 24 et samedi 25 Mars 2023.

Les Pas Sages à l'Acte

#### Contact :

Jacky Salmon : 06 66 15 84 62 ; lespassages-  
montreuilg@gmail.com

### UNC Montreuil-le-Gast : cérémonie du 11 novembre 2022

L'association des Anciens Combattants UNC de Montreuil-le-Gast va célébrer l'armistice du 11 novembre en organisant une matinée dédiée au devoir de mémoire comprenant :

- Le rassemblement à partir de 10h30 à la Mairie
- Le défilé de la mairie vers le monument aux Morts à 10h45
- Le Lever des Couleurs vers 11h



- La lecture des lettres officielles suivi du dépôt de gerbes, du recueillement et de la minute de silence en hommage aux Montreuillais tombés au combat.

Les Anciens Combattants et leurs sympathisants invitent toute la population à participer avec les enfants, les professeurs des écoles et faire ainsi preuve du devoir de mémoire envers nos anciens qui ont œuvré pour le pays et sont morts pour notre pays et dont les noms sont gravés sur le monument. Un vin d'honneur sera servi par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

#### Contact UNC :

Jean-Pierre Haicault, président : 06 18 01 34  
84 ; René Blot : 06 11 89 73 92 ;  
Bernard Misériaux : 06 29 34 09 41



### CDF : Bourse du jouet d'occasion et Fête de la soupe

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le dimanche 20 novembre pour la 1ère bourse du jouet d'occasion et le samedi 26 novembre pour notre 9ème fête de la soupe.

#### Contact :

Pour vous inscrire à ces deux événements :  
Alain Amaury au 06 85 64 52 69 ; Jean-Paul  
Lebastard au 07 88 02 21 58





## Un grand succès pour la Rosière 2022

Retour en images sur la fête 2022



## Associations...



### Classes 1 & 2 : un beau retour des Classes

Sous un soleil automnal plein de douceur, les Classes 1 & 2 de Montreuil-le-Gast ont fêté joyeusement leur passage de dizaine samedi 22 octobre 2022.

Après un temps de bénédiction à l'église, Lia et Jordane (10 ans) ont déposé une gerbe aux monuments aux morts. Les deux photos ont précédé un vin d'honneur offert par la municipalité.

Un succulent repas attendait tous les convives avant une soirée dansante. Nos doyens ont été fêtés comme il se doit : Madame Legendre (90 ans), Monsieur Legendre (91 ans) et Monsieur Duval (90 ans).

Quelle joie de retrouver ces moments conviviaux après la pandémie.

Les photos des Classes sont disponibles à la vente auprès de Loiseau Photographe à Melesse (ZA La Métairie)

Contact : Didier Noël : 06 38 16 75 27 ; [dnoel35@gmail.com](mailto:dnoel35@gmail.com)



## A NOTER

### Tontes de pelouse et autres travaux de jardinage bruyants

Désormais, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussion,... sont interdits les dimanches et jours fériés sur le territoire de la commune.



### Questions diverses (suite p 12)

- M. le Maire expose que, comme il l'avait été précisé dans les questions diverses du précédent conseil municipal, la commune a fait appel à une graphiste pour faire plusieurs propositions de logo. Parmi les trois versions proposées, l'une d'elles a fait l'unanimité. Cette version ayant des variantes, le conseil s'est prononcé sur des couleurs ou des détails afin que la graphiste finalise sa proposition. La version définitive sera présentée lors du prochain conseil municipal pour une mise en œuvre en début d'année.

- M. le Maire présente les plans du projet de complexe polyvalent. Ce complexe, composé d'un centre technique, de vestiaires sportifs et d'une salle multi-activité est pour le moment dans le budget estimé. Les futurs utilisateurs ont été consultés et le projet dans sa version quasi définitive va leur être exposé sous peu. Un visuel sera présenté lorsque le permis de construire sera déposé.

- M. le Maire fait un point sur le projet de restaurant scolaire. La phase AVP est sur le point de s'achever. Un chiffrage important a été proposé à la commune, chiffrage dépassant les 2 millions d'euros. Ce montant sera précisé lors d'une réunion avec le maître d'œuvre la dernière semaine d'octobre. Il est convenu qu'à ce stade, c'est le résultat de l'appel d'offres qui permettra aux élus de valider la poursuite du projet.

- Mme Piguel fait quelques précisions concernant la fin des travaux de l'étang. Les travaux, par les entreprises extérieures, sont terminés et ont laissé la place à l'engazonnement par les agents de la commune, puis à du fleurissement courant du mois de novembre. Rouvert de manière éphémère, les élus et les services n'ont pu que constater que des usagers indéclicats trouvaient pertinent de rouler à vélo sur des parties engazonnées ou de laisser leurs chiens divaguer sur les mêmes zones pour y faire leurs besoins et creuser des trous. L'étang est donc fermé jusqu'à nouvel ordre. Enfin, suite à la réception de chantier qui a eu lieu en octobre, il a été constaté que le volume d'enrochement prévu n'a pas été livré, ce qui devrait donner lieu à une moins-value.

- M. le Maire informe, qu'avec quelques semaines de retard, l'épicerie solidaire devrait intégrer de nouveaux locaux à Melesse. Le local va donc être récupéré par la municipalité qui, après quelques réparations, mettra le local en location. Un professionnel local est pressenti pour l'intégrer en début d'année 2023.

- M. le Maire rapporte la tenue de la Conférence des Maires de la CCVIA au cours de laquelle l'organisation du service voirie a été discutée. Il a été soumis deux hypothèses de travail qui n'ont pas été jugées satisfaisantes. Il a été adopté l'idée d'une troisième hypothèse qui se concrétiserait par un rattachement au marché groupé de voirie existant d'options de curage et de fauchage.

- Mme Oblin expose au conseil qu'à la suite d'une demande des parents d'élèves de l'école publique, la municipalité a lancé un sondage auprès de ces derniers afin de connaître leurs besoins précis concernant la mise en place d'un temps d'étude surveillée. Malgré un taux de retour très faible (10%) et une déclaration d'intérêt modérée, l'expérimentation sera mise en place à partir du mardi de la rentrée avec les enfants volontaires, sur un créneau unique (17h30-18h) jusqu'aux vacances de Noël. Il sera alors décidé de pérenniser ce service ou non.

- Mme Piguel a participé ce jeudi 20 octobre à la 1ère réunion de chantier concernant la viabilisation du lotissement des Douetaux, commercialement nommé les Jumeaux. Les premières opérations vont consister à poser les réseaux d'assainissement, d'eau pluviale et potable puis les réseaux d'électricité. La rue de Bellevue sera inaccessible pendant quelques jours, au cours des vacances de la Toussaint afin de se raccorder au réseau existant. Des panneaux de circulation seront posés par l'entreprise en charge des travaux.

### Recensement de la population montreuillaise en 2023

En 2023, la population de Montreuil-le-Gast sera recensée du 19 janvier au 18 février. Le dernier recensement a eu lieu en 2017.

Ce recensement est important pour une commune. De sa qualité dépend le calcul de la population légale et, par conséquent, influe sur le montant des dotations versées par l'État à la commune.

Un agent recenseur se rendra dans chaque maison et appartement. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle comportant sa photographie et sa signature. Chaque personne recensée sera invitée à répondre aux questionnaires par internet. Toutes les réponses seront confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE et ne pourront faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

### La commune recrute 3 agents recenseurs du 19 janvier 2023 au 18 février 2023

Pour la campagne de 2023, la commune recrute trois agents recenseurs. Ces agents seront formés par l'INSEE et encadrés par le coordonnateur communal.

L'agent recenseur devra être disponible à différents moments de la journée toute la période (et aussi en soirée et le samedi) pour rencontrer les habitants des logements à recenser.

L'agent devra faire preuve de dynamisme, de persévérance, d'aisance relationnelle, de rigueur et d'organisation pour lui permettre d'assurer pleinement sa mission.

Une formation obligatoire de 2 demi-journées sera assurée par l'INSEE début janvier 2023.

Les missions de l'agent recenseur :

- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les questionnaires puis les récupérer
- Informer les habitants de la possibilité de se faire recenser directement sur le site de l'INSEE.
- Assurer le suivi et le classement des dossiers
- Rendre compte de l'avancement de son travail
- Restituer l'ensemble des documents en fin de collecte.

Pour tout renseignement complémentaire et acte de candidature, contacter la Mairie au 02 99 66 90 39 ou par mail : [mairie@montreuil-le-gast.fr](mailto:mairie@montreuil-le-gast.fr)

# VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

> 20 | 11 | 2022

BOURSE JOUET OCCASION  
CDF I  
Salle polyvalente

Et encore...  
2 & 3 | 12 | 2022  
TELETHON 2022

> 26 | 11

1 NAISSANCE 1 ARBRE  
Municipalités I  
Salle polyvalente

10 | 12 | 2022  
MARCHE DE NOEL  
Rosières de France I

> 26 | 11

FETE DE LA SOUPE  
CDF I  
Salle polyvalente

31 | 12 | 2022  
REVEILLON  
Rosières de France I

> 27 | 12

REPAS DES AINES  
CCAS I  
Salle polyvalente

## Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie 02 99 66 90 39  
mairie@montreuil-le-gast.bzh

Médiathèque - rue des Bégonias 02 99 66 19 40

Pôle Enfance Jeunesse Restauration Médiathèque :  
Cécilia Frixon, responsable Pôle 06 40 44 17 13  
Accueil de loisirs / Augustin 06 86 22 96 62  
Espace Jeunes / Marion 06 78 31 44 77

Gendarmerie de Betton 17 ou 02 99 55 85 38

Pompiers de Melesse 18 ou 112 (portable)

FGDON35 09 75 53 57 91

## Informations santé :

Médecin / dentiste de garde 15  
Les gardes s'entendent du samedi 12h au lundi 8h (médecin), les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h (dentiste).

### Médecins :

Dr Boulanger, Hoarau-Duverger, Girald, Kergozou,  
Maison Médicale 02 99 66 94 51

**Pharmacie** Siboni, rue de la Barbais 02 99 66 93 62

### Dentistes :

Mme Rossa, rue des Artisans 02 99 66 92 95  
Mme Courgeon, rue des Artisans 02 99 66 92 95

### Masseurs-Kinésithérapeutes :

Mme Lemoine, Maison Médicale  
09 87 14 36 38

### Infirmiers :

Mme Demarchelier, M. Llavori, Maison Médicale  
02 99 66 09 79

### Orthoptiste :

M. David, Maison Médicale 09 87 39 49 39

### Diététicienne :

Mme Bouffaré, Maison Médicale 07 85 28 34 66

### Psychologue :

Mme Savigny, Maison Médicale 06 66 15 49 17

Taxi : Val' Taxi (Mme Leroux) 06 87 56 13 03  
Alma Ambulances (M. Berouzi) 02 99 69 36 15

## Informations sociales :

CDAS de St-Aubin d'Aubigné 02 99 02 37 77  
MDPH Rennes 08 10 01 19 19  
Infos sociales en ligne 08 10 20 35 35  
Conciliateur de justice : permanences dans les mairies de Melesse, La Mézière, St-Aubin d'Aubigné.

## Collecte des ordures ménagères

Smictom ValcoBreizh 02 99 68 03 15

**Jour de collecte (ordures ménagères) : jeudi** (le jour suivant si jour férié avant le jeudi).

La collecte du tri sélectif (bacs jaunes) se fait tous les 15 jours à compter depuis mai 2021. **Pour notre commune, ce sera le mardi, semaine impaire : mardis 8 et 22 novembre, mardis 6 et 20 décembre.**

① **La collecte commence dès 6h du matin. Ne déposez vos sacs et bacs que la veille au soir au plus tôt. Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique après la collecte.**

① **Attention : les cartons bruns (colis, emballage électroménagers, etc...) ne sont pas collectés et doivent être déposés en déchetterie.**

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mairie :	mardi	9h - 12h	14h - 18h
	jeudi	9h - 12h	15h - 18h
	vendredi	9h - 12h	14h - 18h
	samedi	9h-12h	

A compter du 1/11/2022, le secrétariat sera fermé le mercredi toute la journée. Fermeture le samedi pendant les vacances scolaires.

### Médiathèque La Grange :

mardi	16h - 18h
mercredi	16h - 18h
vendredi	16h - 18h
samedi	10h30 - 12h30

### Déchetterie Melesse - horaires d'hiver :

lundi	14h - 17h
mardi	9h - 12h
mercredi	9h - 12h
vendredi	9h - 12h
samedi	9h - 12h